



## Règlement de fonctionnement

### CARTE CADEAU DE FIN D'ANNÉE

## pour les enfants âgés de 0 à 12 ans inclus

Règlement de fonctionnement – Révision des conditions d'attribution des cartes cadeaux de fin d'année en faveur des enfants âgés de 0 à 12 ans inclus - adopté par délibération n°220705-01 le 05/07/22 par le CA du CCAS

#### Préambule

l.	Critères d'éligibilité	2
Δ	A. Publics concernés	2
Е	3. Pièces à fournir	2
II.	Conditions d'attribution des demandes	2
III.	Où et à qui s'adresser ?	3
IV.	Retrait des cartes cadeaux	3
Atte	estation - Récépissé	4



ID: 078-267802650-20220705-220705\_01C-AU

### Préambule

A l'occasion des fêtes de fin d'année et dans le cadre de sa politique sociale, le CCAS a décidé de maintenir la délivrance de carte cadeau de fin d'année en faveur des enfants âgés de 0 à 12 ans inclus et d'en réviser son règlement.

Le présent règlement de fonctionnement vise à établir les modalités générales d'intervention du CCAS par rapport à l'attribution de ces cartes cadeaux.

## I. Critères d'éligibilité

#### A. <u>Publics concernés</u>

Des cartes cadeaux d'une valeur allant de 20 € à 40 € sont accordées par le CCAS aux enfants âgés de 0 à 12 ans inclus, sous conditions de ressources et de domiciliation à Coignières.

### B. Pièces à fournir

Le foyer demandeur devra obligatoirement transmettre la copie des documents suivants :

	Pièce d'identité en cours de validité du ou des parent(s)
a	Livret de famille
	Justificatif de domicile de moins de 3 mois
	Attestation – Récépissé dûment complété et signé
	Le montant du Quotient Familial calculé par le service scolaire de la
	Mairie lorsque que l'enfant fréquente le restaurant scolaire et/ou les
	services péri et extra scolaires. A défaut, la famille devra fournir : son
	dernier avis d'imposition, les 3 derniers relevés de pôle emploi (en cas de
	perte d'emploi), la dernière notification des allocations familiales, une pièce
	attestant du versement d'une pension alimentaire.

## II. Conditions d'attribution des demandes

Le montant accordé, sous la forme de cartes cadeaux, est déterminé en fonction des ressources du foyer (principe du quotient familial et tranches de ressources déterminées par le CCAS).

Le calcul du quotient familial (QF) est déterminé de la façon suivante :

$$QF = \frac{R/12 + A.F}{P}$$

R : représente les ressources annuelles entrant au foyer avant déductions des impôts.



Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

ID : 078-267802650-20220705-220705\_01C-AU

on des aides \$

AF : représente les prestations familiales mensuelles perçues à l'exception des aides aux logements.

P : représente le nombre de personnes vivant au foyer à raison d'une part par personne. Dans le cadre d'une famille composée d'un parent seul avec 1 ou plusieurs enfants, 1 part supplémentaire est attribuée.

Tranche	Quotient familial	Montant de la carte cadeau
1	Inférieur à 639 €	40 €
2	640 € à 1063 €	30 €
3	1064 € à 1300 €	20 €

## III. Où et à qui s'adresser?

CCAS / RA Les Moissonneurs Tél.: 01 34 61 45 75

Les demandes seront instruites par les agents administratifs du CCAS de Coignières en s'appuyant sur les justificatifs exigés précédemment. Le CCAS n'étudiera aucun dossier incomplet. Une publicité adaptée sera réalisée via les canaux de diffusion de la ville afin d'informer les Coignièriens des dates de dépôts des dossiers.

### IV. Retrait des cartes cadeaux

La date et les conditions de retrait des cartes cadeaux seront communiqués sur les différents supports de communication de la commune.

Pour le CC

Marc MONTARDIER

Le Vice-Président du CCAS





ID: 078-267802650-20220705-220705\_01C-AU

# Attestation - Récépissé

Demande de carte cadeau de fin d'année en faveur des enfants âgés de 0 à 12 ans

Je soussigné(e) 🗆 Madame 📑 Monsieur
Nom:
Prénom :
Né(e) le
Adresse
Téléphone :
Courriel:
atteste et certifie :
□ Avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des cartes cadeaux de fin d'année en faveur des enfants âgés de 0 à 12 ans adopté par délibération n° 220705-01 le 05/07/2022 par le CA du CCAS.
☐ Avoir fourni l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande de carte cadeau.
☐ Accepte que le CCAS de Coignières collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce document dans le cadre de l'instruction de mon dossier.
Fait à Coignières, le
Signature du demandeur

Le CCAS de Coignières collecte vos données afin de vous délivrer une carte cadeau de noël. Pour exercer une demande de droit ou en savoir plus sur la gestion de vos données, consultez notre politique de traitement des données disponible sur le site internet de la ville <a href="https://www.coignieres.fr/mon-quotidien/solidarite-ccas/centre-communal-daction-sociale-ccas/">https://www.coignieres.fr/mon-quotidien/solidarite-ccas/centre-communal-daction-sociale-ccas/</a>